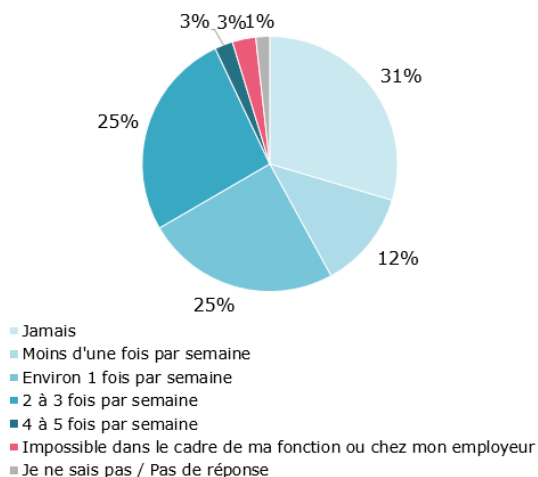


Résultats du sondage «Comment ça va?»

Partie 3 – télétravail

À la question de savoir combien de fois les personnes interrogées ont eu recours au télétravail au cours des deux semaines précédentes, deux groupes se distinguent. Le groupe le plus grand, représentant 50%, déclare avoir eu recours au télétravail une à trois fois par semaine, tandis que 43% ont fait usage du télétravail moins d'une fois par semaine ou jamais. Il apparaît également que seule une petite minorité travaille quatre à cinq fois par semaine en télétravail ou se voit interdire le télétravail (chacune de ces options représentant 3%). Sur cette question, des différences d'âge sont apparues, à savoir que les jeunes collaborateurs et collaboratrices ont tendance à travailler plus fréquemment à domicile que les plus âgé·e·s. Des différences sont également apparues dans la fonction et selon l'établissement bancaire: 62% des employé·e·s en informatique/IT ont recours au télétravail au moins deux fois par semaine. Le personnel des grandes banques utilise le télétravail un peu plus fréquemment que celui d'autres banques. La réponse à la question sur l'évaluation de la quantité de temps de télétravail utilisé ne figure pas dans le graphique. 52% des sondé·e·s ont répondu que la quantité était juste ce qu'il faut. 29% ont indiqué que c'était plutôt ou bien trop peu. Dans ce contexte, on constate que plus les personnes ont recours au télétravail, plus la proportion de celles qui estiment que le temps passé en télétravail est « juste ce qu'il faut » est élevée. Les réponses en texte libre reflètent cet état de fait, à savoir soit « *il serait souhaitable d'avoir plus de télétravail* », soit « *c'est agréable de disposer (...) de flexibilité dans notre travail (télétravail)* ». Une raison possible à l'évocation d'une quantité insuffisante de télétravail pourrait être des règles individuelles, comme le suggère cet exemple: « *Selon les prescriptions internes de la banque, nous devrions pouvoir travailler de manière beaucoup plus flexible. Malheureusement, ma direction établit des règles supplémentaires inutilement strictes.* »

Combien de fois as-tu télétravaillé au cours des deux dernières semaines?



Donne-nous ton avis

Que penses-tu de ces résultats et cela correspond-il à ta perception? L'ASEB est là pour toi, que ce soit pour des échanges, des questions ou un soutien concret. N'hésite pas à contacter info@aseb.ch.